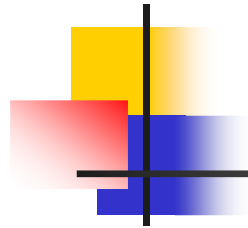


ALMA
3e Assemblée Générale Ordinaire
Café des Semailles

15 mai 2017

ALMA Association Lancy Mobilité Avenir



Ordre du jour

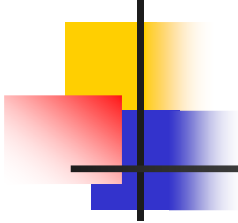
1. Acceptation de l'ordre du jour (OdJ) (vote)
2. Acceptation du procès-verbal de l'AGO 2016 (vote)
3. Rapport de la présidente
4. Rapport de la trésorière
5. Rapport du vérificateur aux comptes
6. Décharge pour les comptes et pour le comité (vote)



Ordre du jour

- 7. Budget et Cotisations
- 8. Élection du/des vérificateur/s aux comptes
- 9. Élection du comité (vote)
- 10. Prochaines échéances
- 11. Propositions individuelles
- 12. Divers et questions des membres
- 13. Préparation aux auditions

APÉRO



Rapport de la Présidente

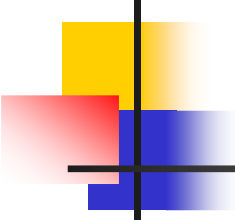
(synthèse)

Le succès en 2016:

- **L'acceptation de l'initiative « *Pour une intégration respectueuse du tram à Lancy* » par le Conseil Municipal.**

Pour y arriver, voici les actions de votre comité:

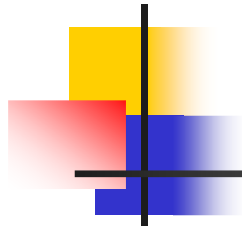
- **Rencontres avec les présidents et représentants des partis au Conseil Municipal;**
- **2 rencontres avec le CA;**
- **Audition de la Commission de l'Aménagement.**



Rapport de la Présidente

(synthèse)

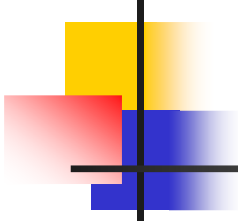
L'acceptation de l'initiative a obligé la Ville de Lancy de faire opposition lors de la 2^e enquête publique pour les thèmes de l'initiative en plus de ces propres griefs.



Rapport de la Présidente

(synthèse)

- ***Autres actions:***
 - **Diverses lettres concernant la gare de triage:**
 - Couverture de la gare de triage « en dur »
 - Places de parking en souterrain des immeubles entourant cette gare.
 - Solution pour financer la couverture
 - **La Ville de Lancy a repris ce sujet - qu'elle a contesté longtemps - dans son opposition.**



Rapport de la Présidente

(synthèse)

■ *Autres actions:*

- **Un inventaire complet des arbres dans le quartier.
MERCİ M. KUGLER**
- **Une copie de l'accord entre le Canton et la Commune de Lancy (contenu non révélé au CM) qui inclus 40 places de parking payés par le Canton. MERCİ GUY MAURIN.**
- **Au-delà des rencontres avec les différentes instances politiques et institutionnelles, le comité s'est réuni 9 x.**
- **Établissement d'une liste des points d'opposition / de contestation / d'amélioration du projet.**

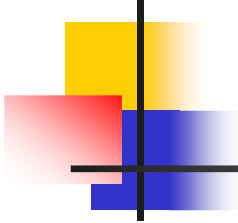


Rapport de la trésorière :

Comptes d'exploitation au 31.3.2017

■ Budget du 1.4.2017 au 31.3.2018

**Ces points ont été présentés lors de l'AG aux
membres et invités présents**

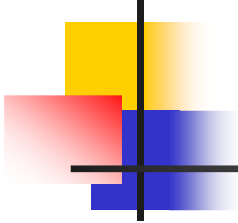


Décharges

Rapport du vérificateur aux comptes

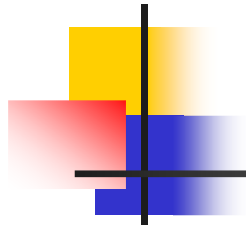
- Décharge pour les comptes
- Décharge pour le comité

VOTE



Cotisations proposition

- Maintenir les CHF 30.– par foyer.
- VOTE
- Svp payer sur place si possible. Merci



Elections

Élection du/des vérificateur/s des comptes : VOTE

Élection du comité: VOTE

- **Membres actuels:**

Erika Brademann, conseillère en communication, Présidente

Robert Völki, ingénieur des transports, vice-Président

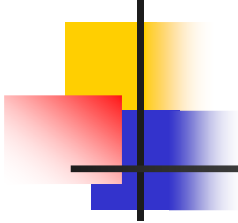
Martin Mierzwicki, créateur d'ALMA, 1^{er} Président

Kris Beun, secrétaire

Olga Karaman, trésorière

Thierry Brunier, Simon Fowler, Guy Maurin, Roland Veesenmeyer

- **Appel à de nouveaux membres au comité**



Fin partie formelle AGO

- Merci beaucoup pour votre soutien!
- Robert Völki vous présente maintenant la suite du processus de l'opposition ainsi que les arguments clés à défendre.

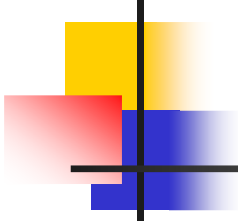


La suite du processus



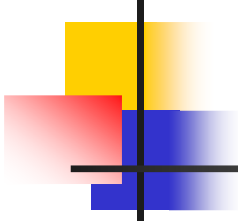
Estimation

- Janvier 2017: délai pour répondre à l'enquête publique
- T1 et T2.2017: analyse des oppositions par OFTP et DALE
- T2.2017: 1ère audition des "opposants":
 - Individuellement devant experts et responsables OFTP, DIME (transports, génie civil, bruit, aménagement, urbanisme, juridique...)
 - Nécessité d'être exhaustif et factuel dans les arguments (+ chiffrage des indemnités à présenter) → être cohérent par rapport à l'opposition écrite!
 - Conseil: bonne préparation préalable
 - Protocole est établi
- T3 et T4.2017: 2^{ème} audition des «opposants»:
 - Réponse aux revendications (acceptation, proposition, refus)
 - Protocole est établi
- T1 et T2.2018: Possibilités de recours (TA, CA, TF)
- Év. 2019: début des travaux



Le contenu de l'opposition d'ALMA

- Aspects liés au domaine public:
 - Tracé
 - Gare de triage
 - Arbres
 - Parkings
 - Trafic
 - Mobilité douce
 - Bruits, nuisances
 - Mesures d'accompagnement

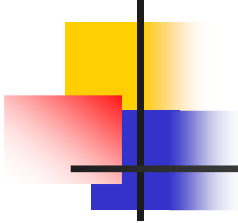


Le contenu de l'opposition d'ALMA

- **Fondamentalement:**

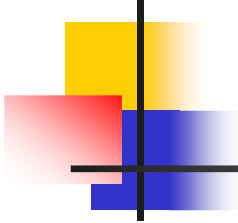
- Projet mal fisselé – 4 virages droit sur 500m
- Inéquité de traitement – Cherpines

→ Mesures d'accompagnement fortes



Le contenu de l'opposition d'ALMA

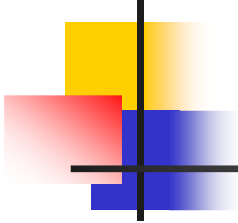
- La gare de trams des Palettes:
 - Enquête publique PLQ 5
 - Maintien du tram 12 monodirectionnel = aberration
- Gare de triage pour trams bi-directionnels



Le contenu de l'opposition d'ALMA

- **Atteinte à la qualité de vie du quartier:**
 - Nuisances: bruits, poussières pendant la construction.
 - Bruits, vibrations, grincements pendant l'exploitation.

→ Mesures d'accompagnement fortes



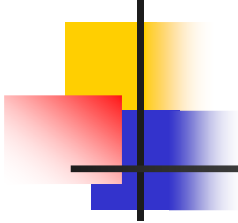
Le contenu de l'opposition d'ALMA

- **Nos demandes – les mesures suivantes**
 - Réduction nuisances pendant la construction
 - Réduction des vibrations: dalle flottante
 - Suppression des grincements dans les virages
 - Suppression du bruit – aiguillages
 - Couverture en dur de la gare de triage.



Le contenu de l'opposition d'ALMA

- Perte d'attractivité du quartier pendant les travaux:
 - Indemnisations pour commerces et restaurants pour assurer leur survie;
 - Aménagements communaux de rencontres soient maintenus.



Le contenu de l'opposition d'ALMA

- Arbres à maintenir:

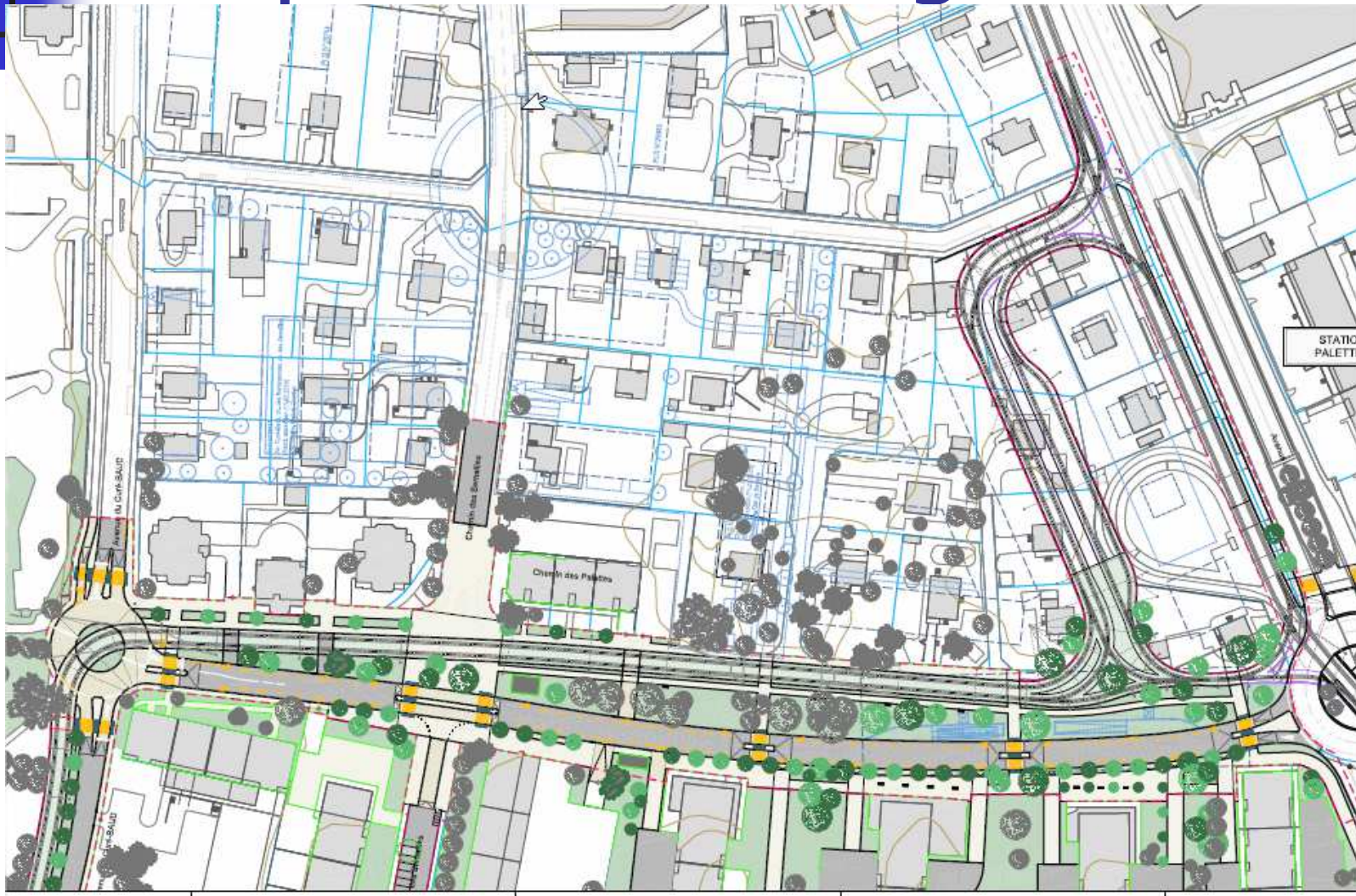
- Aucun arbre ne doit être abattu pour des besoins de places de parking. Compensation en souterrain de toutes les places supprimées en surface.
- Maintien du cèdre de l'Atlas (Parc en Sauvy)

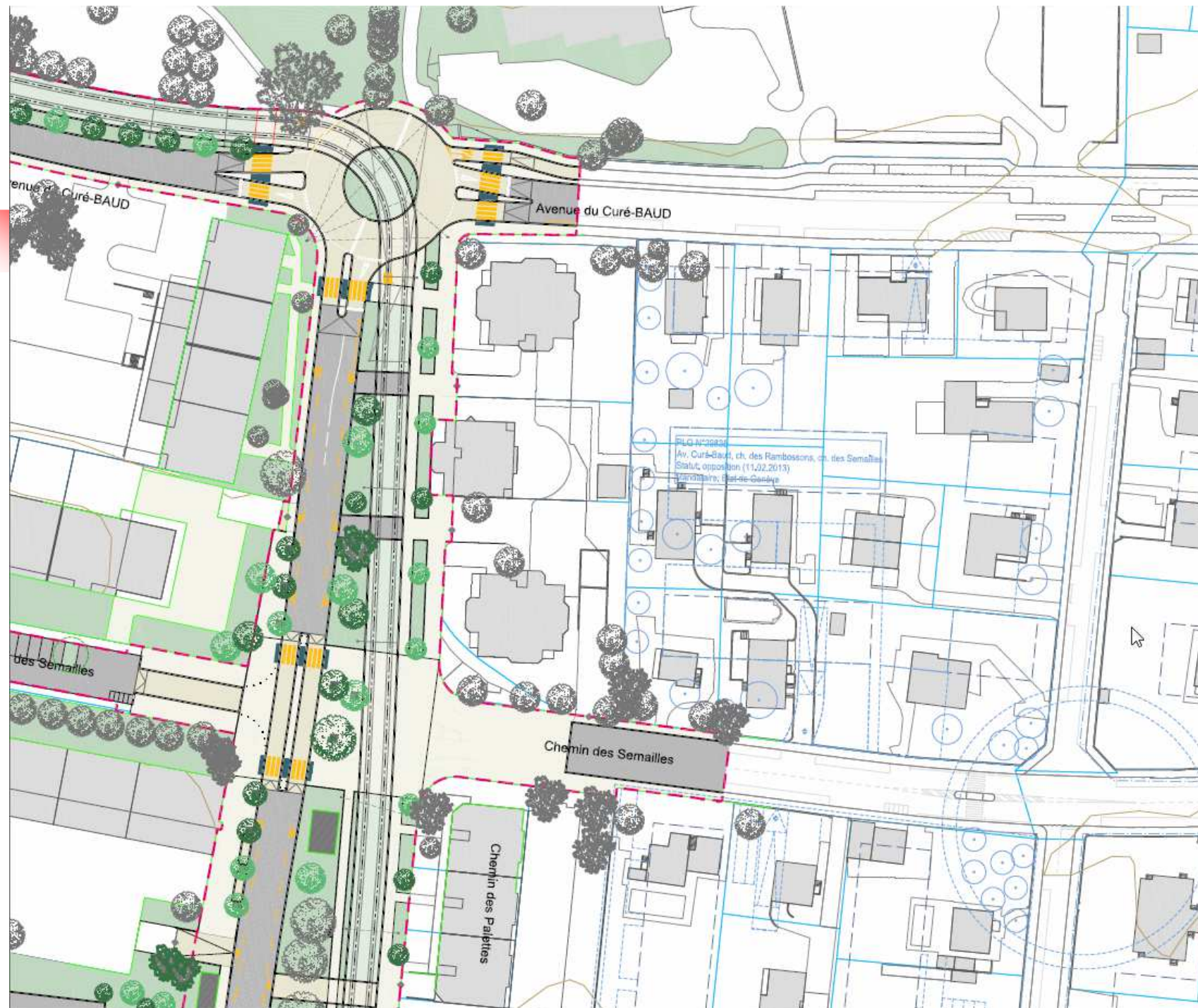


Le contenu de l'opposition d'ALMA

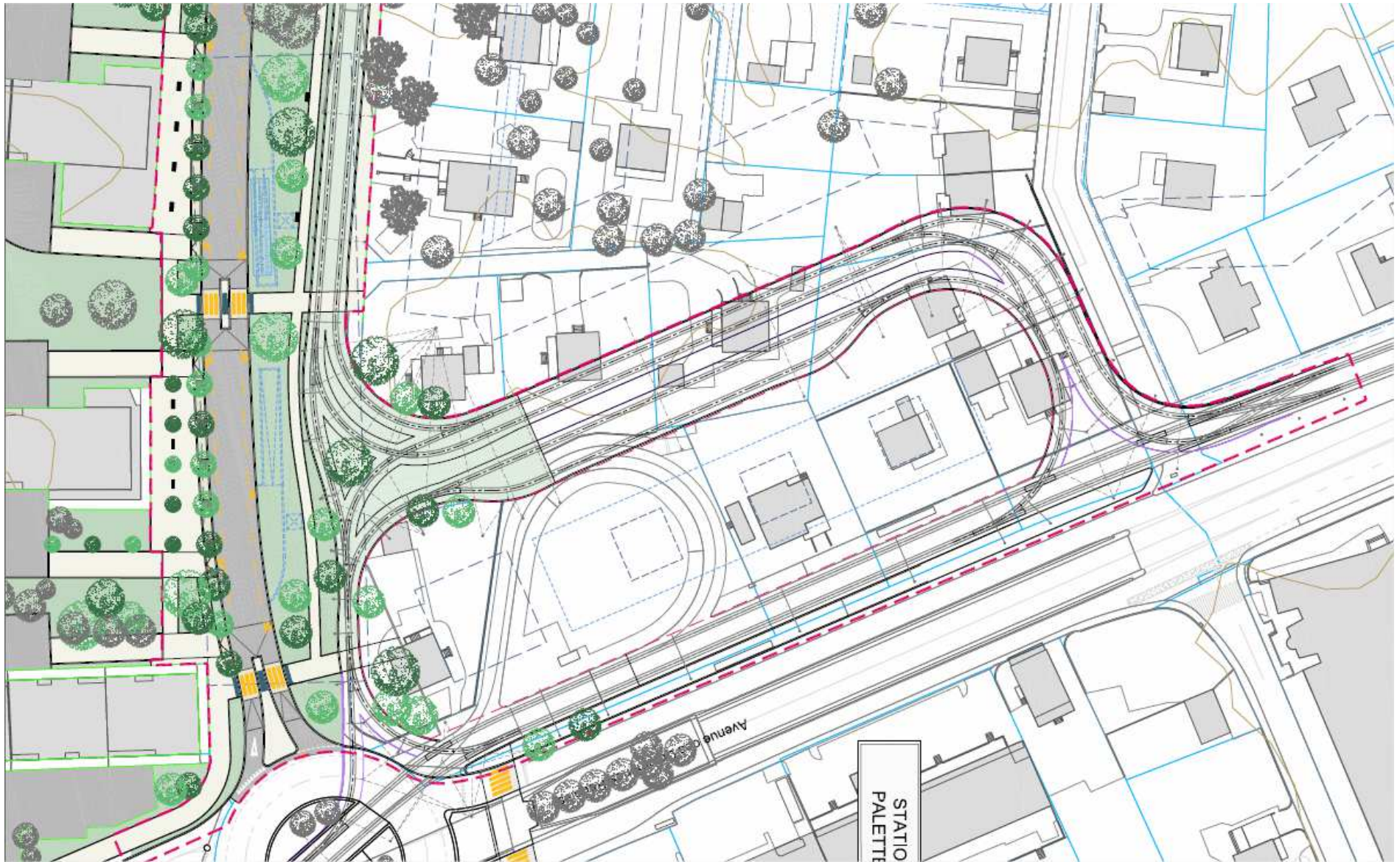
- **Autres demandes:**
 - Pistes cyclables et non bandes cyclables
 - Revêtement phono-absorbant sur l'ensemble des routes du quartier
 - Modération du trafic (incitation pour que le trafic de transit prenne les grands axes)
 - Horaire des chantiers: 7:00 – 18.00 max. (jours de semaine)

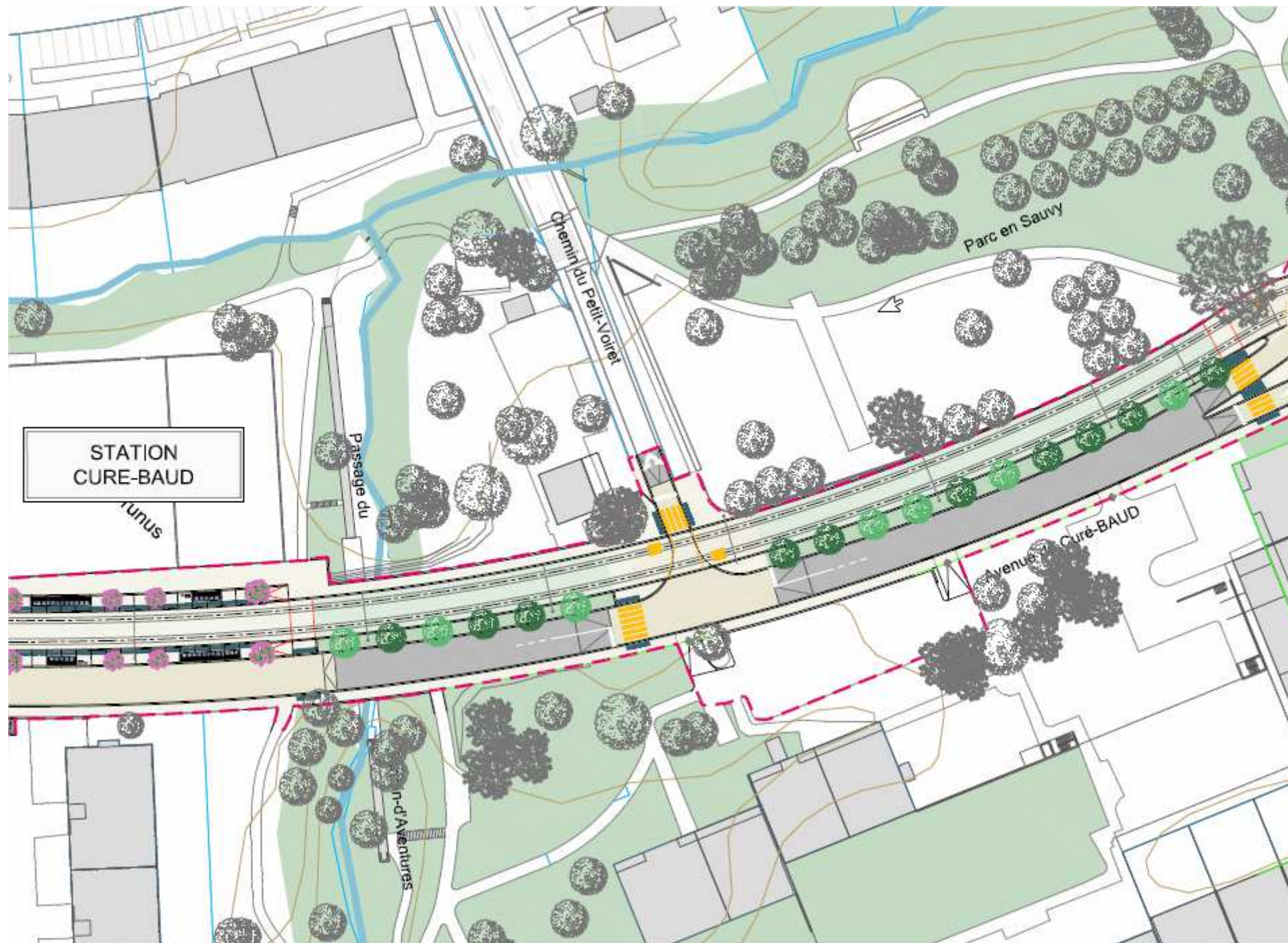
Les plans d'aménagement



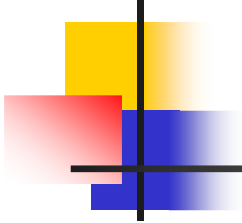












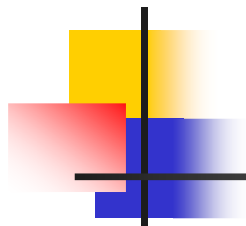
Divers et Questions

LA PAROLE est à VOUS !

Et:

- Aidez-nous à trouver des nouveaux membres
- Aidez-nous à économiser en payant la cotisation ce soir en cash! Merci

Association Lancy Mobilité Avenir

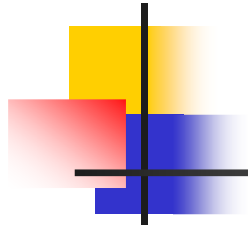


REMERCIEMENTS:

Aux membres du comité

**A vous pour votre présence, pour votre soutien et pour
votre collaboration.**

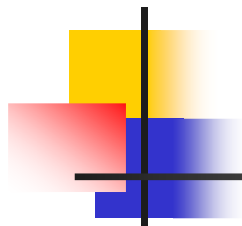
**ALMA, un partenaire privilégié pour la concertation dans le
développement de la mobilité dans notre quartier**



APERO

Initiative populaire:

« Pour une intégration respectueuse du tram dans le quartier ».



Texte retenu des revendications:

- Que les habitants soient associés dans le développement du projet de tram et d'aménagement de Lancy-Sud, conformément à la Constitution genevoise (art. 134 et 135).
- Que les places de parkings supprimées le long du tracé du tram doivent être compensées en souterrain par un parking d'env. 280 places situé aux ch. des Palettes / ch. des Semailles.
- Que Lancy-Sud soit réhabilité en « éco-quartier » avec toutes les mesures adéquates :
 - Mise en place de mesures d'aménagement (ex. chicanes, bacs à fleurs, trottoirs, pistes cyclables) dans toutes les rues communales du quartier (ch. des Palettes, ch. des Semailles, av. du Curé-Baud, ch. des Fraisiers, ch. Champ-Gottreux, ch. du Clos).
 - Les espaces libérés en surface doivent être transformés en zones de rencontres et de places publiques pour les habitants, avec le maintien des arbres au ch. des Palettes et au ch. des Fraisiers.
 - Mise en place de mesures adéquates pour réduire les nuisances de bruit à un niveau maximum d'immission selon l'OPB (art.40, al.1) et de vibrations dues au passage du futur tram.
 - Mise en place de capacités supplémentaires pour la mobilité douce (piétons, pistes cyclables en site propre) pour améliorer la sécurité des enfants et des personnes à mobilité réduite.
 - Refus d'amputer même partiellement le Tennis des Fraisiers, le Terrain d'Aventures et le Parc en Sauvy.